

Caisses de prévoyance sociale

des maîtres ferblantiers, installateurs sanitaires, couvreurs,
installateurs électriciens, installateurs de chauffage et ventilation 34,
rue du Maupas 1004 Lausanne - Case postale 279 - 1001 Lausanne
TEL. 021 647.24.25 FAX 021 646.39.03

Demande d'allocations familiales pour indépendant

(formulaire disponible sur notre site www.mevauba.ch)

Affilié no .

Si des enfants sont issus de plusieurs unions, veuillez remplir un questionnaire par union

| | |
|--|---|
| <p>Demandeur Nom-prénom</p> <p>Adresse complète.....</p> <p>.....</p> <p>Raison sociale de votre entreprise</p> <p>.....</p> <p>Date de naissance..... Nationalité</p> <p>Etat civildès le.....</p> <p>Pour les parents non mariés ou divorcés, qui détient l'autorité parentale : <input type="checkbox"/> la mère <input type="checkbox"/> le père <input type="checkbox"/> partagée</p> <p>Activité salariée exercée simultanément ?</p> <p><input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui dès le</p> <p>Si oui nom de l'employeur.....</p> <p>Taux d'activité..... Canton/pays de travail.....</p> <p>Salaire mensuel.....</p> | <p>Autre parent 756.....</p> <p><input type="checkbox"/> conjoint-e <input type="checkbox"/> concubin-e <input type="checkbox"/> ex-conjoint-e <input type="checkbox"/> partenaire enregistré(e) <input type="checkbox"/></p> <p>Nom-prénom :</p> <p>Adresse complète en Suisse ou à l'étranger.....</p> <p>.....</p> <p>Date de naissance..... Nationalité</p> <p>Etat civil.....dès le</p> <p>Situation professionnelle :</p> <p><input type="checkbox"/> salarié-e <input type="checkbox"/> indépendant-e <input type="checkbox"/> au chômage <input type="checkbox"/> CSR <input type="checkbox"/> AI <input type="checkbox"/> agriculteur/trice indépendant-e <input type="checkbox"/> Salarié(e) ou situation assimilée (indemnités journalières maladie/accident, congé payé, préretraite progressive, stage rémunéré <input type="checkbox"/> Autre.....</p> <p>Employeur :</p> <p>Dès le Salaire mensuel</p> <p>Taux d'activité..... Canton/pays de travail.....</p> <p>Indépendant-e :</p> <p>Revenu déterminant AVS actuel.....</p> |
|--|---|

Enfants pour lesquels l'allocation est demandée (inscrire tous les enfants vivant dans le ménage)

| Nom Prénom | Date de naissance | Lieu de résidence des enfants | | | | Revenu propre de l'enfant (salaire, rente, ind. journalières, revenu de la fortune) | L'enfant est-il | | | | | | | |
|------------|-------------------|-------------------------------|--------|-----------|------------|---|-----------------|----------------------|--------------|-------------|---------------------|--|--|--|
| | | c/père | c/mère | en Suisse | autre pays | | du mariage | du mariage précédent | hors mariage | du conjoint | recueilli ou adopté | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |

L'allocation est demandée dès le.....

CCP no.....

IBAN no.....

Banque.....

No de compte

IBAN no.....

Localité.....

Le soussigné - la soussignée certifie avoir répondu exactement et complètement à toutes les questions ci-dessus. Il - elle reconnaît à la caisse le droit de demander le remboursement d'allocations indûment touchées.

Date

Signature

Si vous revendiquez l'allocation de naissance : Au jour de l'accouchement, la mère était-elle domiciliée en Suisse depuis 9 mois ? oui non

voir page suivante svp

Aucune demande ne sera prise en considération sans les pièces justificatives demandées.

Dans certains cas, la caisse peut être amenée à demander des renseignements et/ou des documents complémentaires.

Documents et justificatifs à présenter (sous forme de copies)

A chaque demande d'allocations familiales, il faut joindre :

Dans tous les cas

- **le certificat de famille complet, ou l'acte de mariage et les actes de naissance des enfants avec le nom des deux parents**
- **pour les étrangers: copie des autorisations de séjour pour toute la famille**
- **une photocopie de la carte bancaire ou postale indiquant le compte sur lequel les AF doivent être payées**

En cas de séparation ou de divorce

- un extrait des mesures judiciaires indiquant la date, l'attribution de l'autorité parentale et de de la garde des enfants

Pour les enfants de parents non mariés

- l'acte de reconnaissance éventuel
- la convention relative à la garde, l'autorité parentale et l'entretien du ou des enfants

Pour les enfants de 16 à 20 ans, incapables de travailler en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une infirmité

- un certificat attestant l'incapacité de travail de l'enfant ou une décision de l'Ai

Pour les enfants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage

- une attestation de l'établissement d'études mentionnant la période
- un contrat d'apprentissage
- une attestation de stage mentionnant le salaire mensuel et la période.

Les signataires de la demande s'engagent à nous aviser immédiatement de toute modification de la situation familiale ou lucrative (déménagement, mariage, séparation de fait ou officielle, nouvelle naissance, changement d'activité lucrative, maladie, accident, etc...), le droit devant être réexaminé.

Faute d'avis donné à temps, le bénéficiaire se verra réclamer personnellement le montant intégral des allocations familiales indûment touché.